



CT DU 20 MARS 2019

RAPPORT DE SITUATION COMPAREE FEMMES/HOMMES

Nos organisations constatent que le personnel féminin est largement majoritaire quelles que soient les catégories, y compris dans l'encadrement.

On peut donc regretter que les postes à hautes responsabilités ne soient pas pourvus dans les mêmes proportions : en effet si les cadres A sont composés de 57 % de femmes et de 43 % d'hommes, c'est une proportion inverse qui préside à la prise de responsabilité à haut niveau puisque seulement 30 % des 100 plus hauts cadres de la Ville sont des femmes ...

Il serait judicieux que cette situation évolue vers une meilleure représentation proportionnelle, en intégrant aussi ce critère dans les castings des hauts fonctionnaires de notre administration.